



ADSEA 86

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Pôle CART

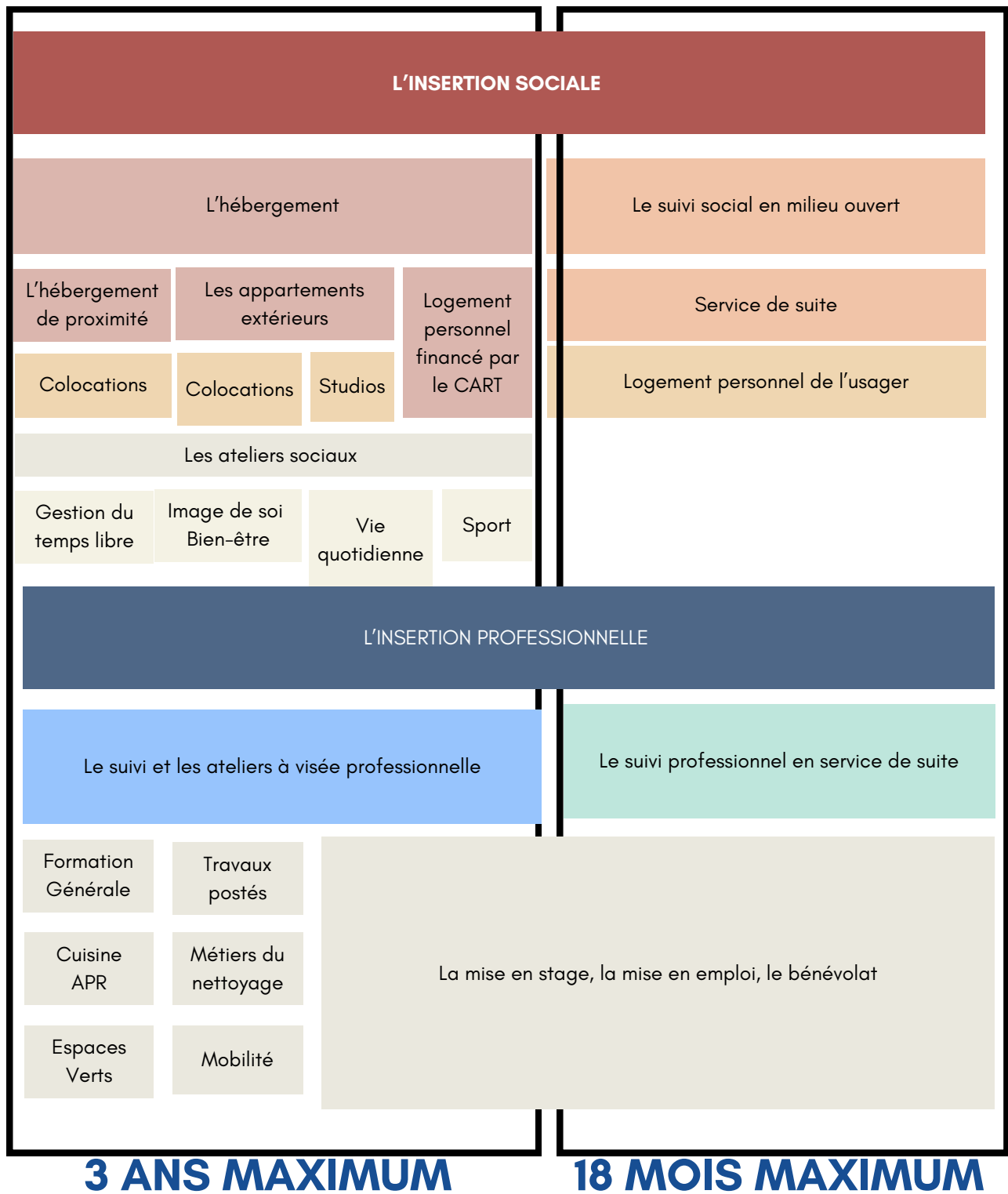
2024

PÔLE CART - ÉTABLISSEMENT GÉRÉ PAR L'ADSEA 86

4 RUE BLAISE PASCAL 86130 JAUNAY MARIGNY
POLE-CART@ADSEA86.FR 05 49 41 60 63

- 1 Présentation générale du Pôle
- 2 Bilan de l'année 2024
- 3 Perspectives 2025

L'insertion sociale et professionnelle



Ce qui fait la particularité des CART ce n'est pas tant les missions exercées par chaque service mais surtout le maillage qui existe entre ces derniers. Il est central et garantit l'accompagnement global des usagers. Des durées maximales ont été établies sur chaque type de logement, cela reste un indicateur visant à rythmer l'accompagnement. Cette rythmicité contribue à la réussite du projet, les rites de passages d'une étape à une autre sont connus de tous, usagers et professionnels. Ils obligent à rester dans une dynamique de travail essentielle à la bonne progression de l'utilisateur. Les durées et rythmes sont bien entendu adaptés à chaque situation. Au niveau du SESSAD pro, il s'agit d'outiller les usagers pour aller vers le milieu ordinaire de travail.

1 Présentation générale du Pôle

Le Pôle CART est avant tout d'un dispositif de dynamisation visant à mettre en confiance les usagers, en valorisant les compétences et capacités de chacun d'entre eux afin de tendre vers une autonomie sociale et/ou professionnelle. La tranche d'âge du public du Pôle CART correspond à une période de transition vers une vie d'adulte, pour accompagner au mieux cette transition le Pôle CART propose un dispositif gradué : d'une prise en charge globale à des accompagnements plus spécifiques selon les besoins, même si nous le verrons dans les pistes de travail à venir, cela reste un point central à travailler pour apporter encore davantage de souplesse au fonctionnement.

La mission du Pôle CART consiste à accompagner les usagers sur une durée limitée vers une autonomie sociale et/ou professionnelle et ce en milieu ordinaire.

Les autorisations



32 PLACES EANM À POITIERS

25 PLACES EANM À CHÂTELLERAULT



47 PLACES DE SESSAD PRO À POITIERS

- 32 EN REDYNAMISATION PROFESSIONNELLE
- 15 EN SERVICE DE SUITE

40 PLACES DE SESSAD PRO À CHÂTELLERAULT

- 30 EN REDYNAMISATION PROFESSIONNELLE DONT 5 EN EXTERNAT
- 10 EN SERVICE DE SUITE

Le public



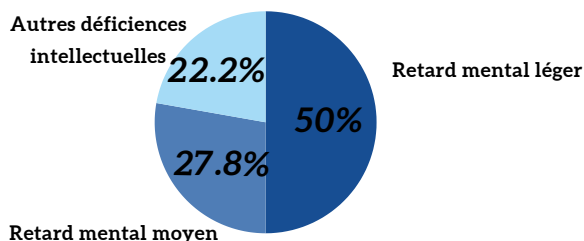
Il s'agit de jeunes adultes hommes et femmes, de 18 à 30 ans, orientés par la MDPH. Ils bénéficient tous de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et doivent manifester leur motivation pour construire leur projet de vie. Ces jeunes adultes sont nommés « stagiaires », terme qui évoque l'idée de formation et d'accompagnement ainsi qu'une limite d'intervention dans le temps.

DÉFICIENCES PRINCIPALES

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE LÉGÈRE À MOYENNE

48.65%

Déficiences intellectuelles dont



AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIÉS NOTAMMENT PSYCHIATRIQUE

DÉFICIENCES ASSOCIÉES

47,06%

Déficiences intellectuelles

dont la majorité de retard mental léger

43,14%

Déficiences du psychisme

dont la majorité troubles psychologiques sans gravité

5,88%

Autres types de déficiences

1,96%

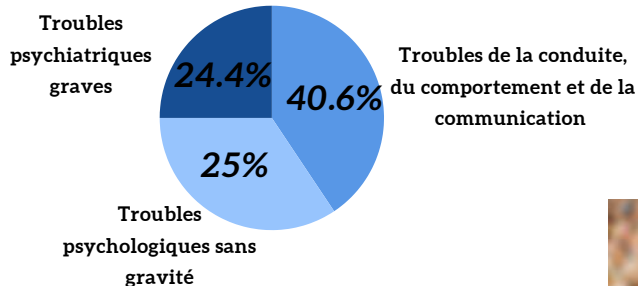
Pluri handicap

1,96%

Aucune ou pas de diagnostic

43.24%

Déficiences du psychisme dont



8,11%

Autres types de déficiences



Les moyens humains

57 PERSONNES TRAVAILLENT AU PÔLE CART DE L'ADSEA 86

SOIT **52,01** ETP



**JAUNAY MARIGNY
POITIERS
CHÂTELLERAULT**

Encadrement
1 DIRECTRICE
1 DIRECTRICE-ADJOINTE
2 CHEFS DE SERVICE

Administratif
1 ASSISTANTE DE DIRECTION
2 SECRÉTAIRES DE DIRECTION
2 SECRÉTAIRES COMPTABLES

Services généraux
2 AGENTS DE MAINTENANCE
1 CUISINIER

Médico-social
2 ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL
3 PSYCHOLOGUES
1 PSYCHIATRE

Educatif
3 SURVEILLANTES DE NUIT
36 PERSONNELS ÉDUCATIFS



Les locaux et lieux d'implantation

L'hébergement :

POITIERS



- Allée de Marigny : les appartements de proximité, la cuisine, le service d'accompagnement à la sortie, les bureaux des professionnels de l'hébergement
- Rue de la Piquetterie et rue de Provence : colocations extérieures
- Rue de la Plaine, rue Henri Dunant, allée de la Gartempe : logements individuels du CART

Les ateliers :

- Faubourg de la Cueilie Mirebalaise : ateliers EMT, blanchisserie, espaces verts
- Rue de la Plaine : ateliers image de soi et NHL
- Rue du Fief des Hausses : ateliers formation générale



Rue Blaise Pascal : bureaux administratifs; salles de réunion; bureaux des AS, psychologues

JAUNAY MARIGNY

CHÂTELLERAULT



L'hébergement :

- Rue Charles Cros : les appartements de proximité, le service d'accompagnement à la sortie, les bureaux des professionnels de l'hébergement
- Rue Aglophile Fradin, rue Léon Petit : les colocations extérieures
- Rue Charles Cros, rue Coubertin : logements individuels du CART

Les ateliers :

- Rue Camille Pagé : ateliers formation générale, EMT, espaces verts, NHL et blanchisserie
- Rue Charles Cros : atelier art de la table

2 Bilan de l'année 2024

QUELQUES DATES



Janvier 2024

FUSION DES SERVICE
HÉBERGEMENT ET ANIMATION DE
CHÂTELLERAULT



RÉVISION DES PLANNINGS DES
SURVEILLANTS DE NUIT AVEC LA MISE EN
PLACE D'UN TEMPS DE TRAVAIL EN
JOURNÉE 1 FOIS TOUS LES 15 JOURS PAR
SURVEILLANT DE NUIT



15 Mars 2024

VISITE DE L'ARS AUX
ATELIERS DE
CHÂTELLERAULT

08 octobre 2024

JOURNÉE PORTES OUVERTES

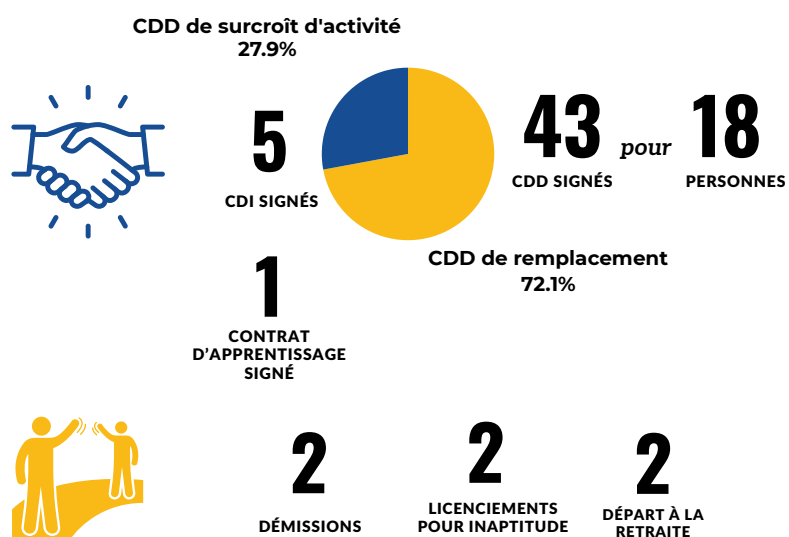
**Une
centaine
DE VISITEURS**



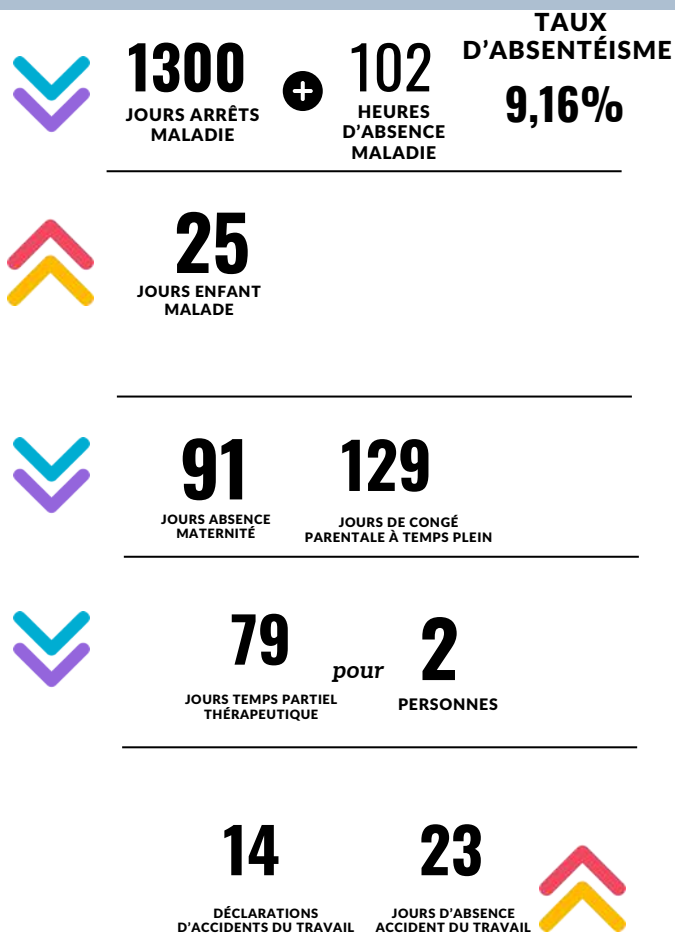
VIDÉO DES PORTES
OUVERTES



Les mouvements de personnel



Les absences



L'accueil de stagiaires



Notamment suite à l'obtention de Crédits Non Reconductibles de l'ARS, le Pôle CART a pu accueillir des stagiaires provenant de diverses formations sur l'année 2024.





L'ADSEA favorise le développement des compétences des salariés de tous ses services afin de proposer des accompagnements de qualité aux personnes accueillies. Sur l'année 2024 les formations suivantes ont pu être dispensées :

DEVENIR SST	14H 5 PERS.	HABILITATION ÉLECTRIQUE	10H 1 PERS.
HABILETES SOCIALES ET HANDICAP	35H 15 PERS.	ANALYSE DE LA PRATIQUE	40H 28 PERS.
REMISE À NIVEAU OCTIME	3H30 6 PERS.	MONITEUR ÉDUCATEUR	1 PERS.
ECRITS PROFESSIONNELS	7H 8 PERS.	ECO CONDUITE	3.5 H 7 PERS.
GERER SON TEMPS ET SES PRIORITES	14 H 3 PERS.	INCENDIE	2H 23 PERS.
CANVA	2H 24 PERS.		

Le service accueil admission

Les journées de candidatures sont des journées orchestrées principalement par les assistantes de service social du Pôle qui permettent de recevoir des jeunes adultes ayant l'orientation CART ou non, dans ce dernier cas elles permettent de confirmer des souhaits d'intégrer la structure, de lever des appréhensions, d'identifier les modalités d'accueil les plus adaptées (ex : avec ou sans hébergement). En amont les assistantes de service social ont généralement eu un ou plusieurs rendez-vous dits de premiers contacts.

La personne qui souhaite intégrer le CART, en lien avec les AS constitue un dossier qui comprend :

- Les bilans, renseignements sociaux et éducatifs fournis par les précédentes structures, organismes qui ont accompagnés la personne au cours des dernières années. Les informations d'ordre médical sont transmises directement au médecin psychiatre du CART.
- La notification d'orientation de la MDPH et éventuellement celle d'attribution de l'AAH.
- Les notifications d'aide sociale pour la prise en charge financière.
- Un dossier type interne

11

JOURNÉES DE
CANDIDATURES

40

PERSONNES
REÇUES SUR
CES JOURNÉES

SUR LES 3 ANS DU CART



26

ENTRÉES
D'USAGERS

17

SORTIES
D'USAGERSÂge moyen
à l'entrée19.56
ans

Troubles principaux et associés des nouveaux entrants	TROUBLE PRINCIPAL	TROUBLE ASSOCIÉ
Troubles de la conduite, du comportement et de la communication	23%	3.8%
Retard mental léger	30.8%	19.3%
Autisme et autres TED	7.8%	
Cérébro-lésées	3.8%	3.8%
Troubles psychiatriques graves	11.5%	
Retard mental moyen	3.8%	
Autres déficiences	19.3%	11.6%
Troubles psychologiques sans gravité		26.9%

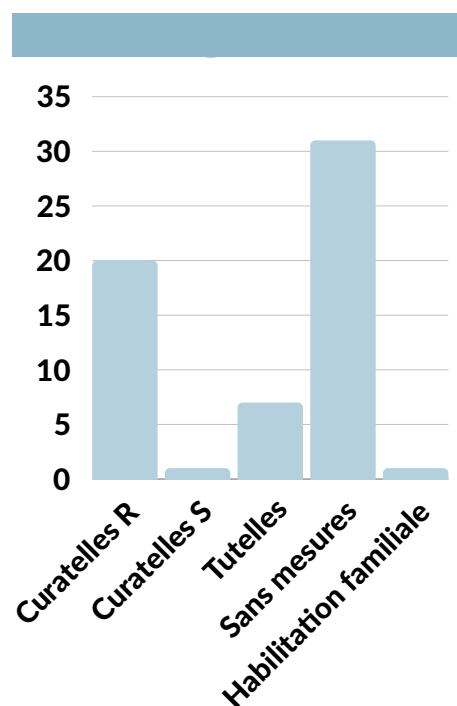
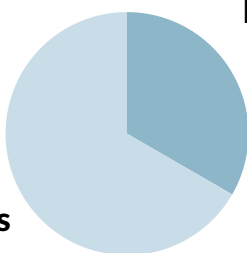
SUR LE PASSAGE AU SAS



19

ENTRÉES
D'USAGERS

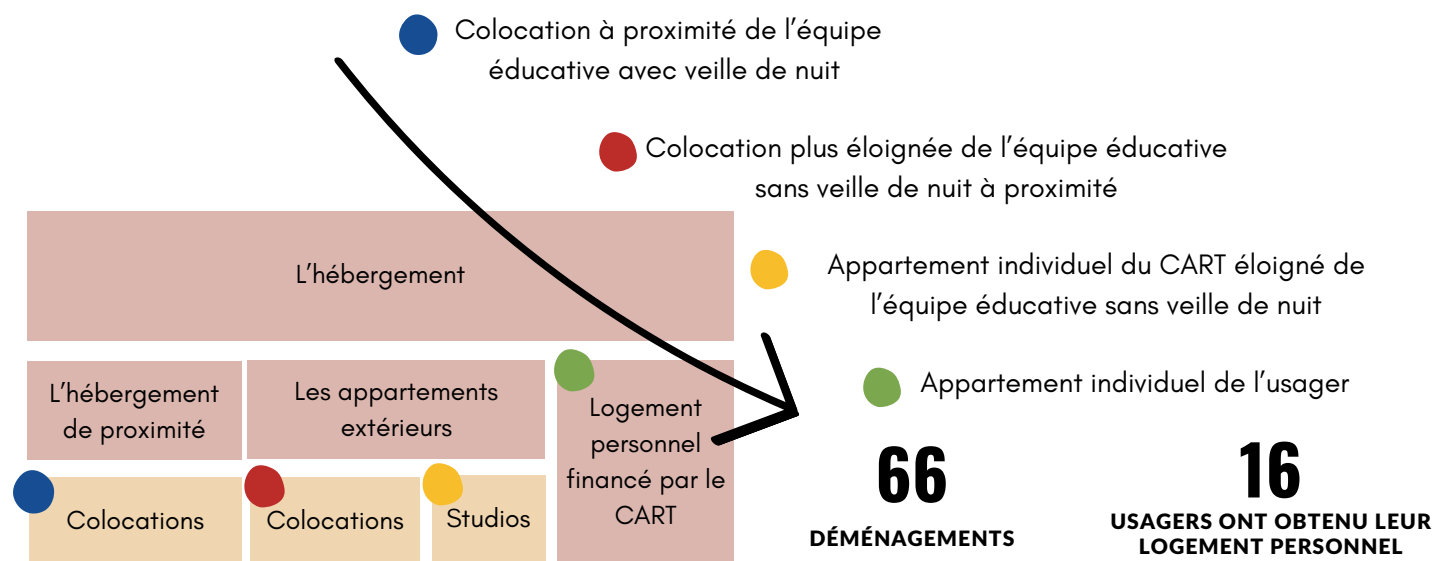
12

SORTIES
D'USAGERSÂge moyen
à la sortie25.4
ansHommes
66.7%Femmes
33.3%

Le service hébergement

Il s'agit durant 3 ans maximum de vérifier et d'enseigner les compétences sociales minimales pour pouvoir prétendre vivre de façon autonome en société. Les accompagnements proposés doivent viser à faire sans le CART par la suite, il s'agit donc aussi de confronter les usagers à un principe de réalité.

Pour cela le service habitat dispose d'un panel de logement permettant l'expérimentation. Une logique d'étape et de progression entre les différents types de logement a toujours existé au CART et a su prouver son efficacité.



FOCUS SUR LA MISE EN LOGEMENT PERSONNEL

Le passage en logement personnel est une étape très importante dans le parcours CART pour l'usager. Elle peut générer du stress chez ce dernier et mérite d'être préparée, anticipée : 1 an et demi après l'arrivée de l'usager, au plus tard, le référent individuel l'accompagne à la constitution de sa demande de logement auprès des bailleurs sociaux afin qu'il trouve un logement qu'il gardera après le CART. Il s'agira dans cette étape de mettre en pratique ses acquis au niveau des démarches administratives, de la gestion d'un logement, la gestion de son temps libre...

A ce jour les délais d'attente pour trouver un logement auprès des bailleurs sociaux sont particulièrement longs, ce qui explique que la constitution du dossier de demande de logement social intervienne aussi tôt dans le parcours du CART. Cela pose certaines difficultés notamment éducatives puisque l'usager n'est parfois pas encore suffisamment mûr pour cette démarche, cela peut l'inquiéter ou au contraire il peut ne pas se sentir concerné à ce stade. Avant qu'une visite d'un premier logement ne puisse lui être proposée, il attendra en général 1 an, 1, 5 an, et ce en ayant réalisé des relances régulières.

Si la situation de l'usager le permet, des recherches sont effectuées dans le parc privé, parfois avec la constitution d'une demande de Fond de Solidarité Logement (FSL) lorsque l'usager n'a pas de garants.



LES RENCONTRES FAMILLES

33

RENCONTRES
FAMILLE POUR LE
SITE DE POITIERS

26

RENCONTRES FAMILLE
POUR LE SITE DE
CHÂTELLERAULT

soit

37%

D'AUGMENTATION
À L'ÉCHELLE DU
PÔLE

Les rencontres famille se déroulent systématiquement en présence de l'assistante sociale qui a une place spécifique auprès des familles, que ce soit en amont de l'entrée au CART ou durant l'accompagnement. Elle est l'interlocutrice privilégiée des familles, bien que des échanges existent entre les référents et les familles, ils sont limités afin de garantir la place du référent du jeune adulte. Lors de ces rencontres familles les thématiques les plus abordées sont celles de la gestion financière et celle de l'avancé du projet professionnel.

Les assistantes sociales ont également pu rencontrer les familles afin de les soutenir dans la constitution du dossier de demande d'aide sociale avant l'entrée au CART, 3 familles au total à l'échelle du Pôle.

Les rencontres familles ne se font jamais sans l'accord de l'utilisateur. Un rencontre est généralement programmée peu de temps après l'arrivée de l'utilisateur au CART.

CULTURE

10

SPECTACLES,
REPRÉSENTATIONS

Ces actions ont pour but de permettre aux usagers de découvrir un lieu culturel sur le territoire. Une sélection de spectacles est proposée autour de la danse, du théâtre, de la musique. Des spectacles sont également sélectionnés dans le cadre du festival "à corps".

Sur les premiers temps au CART la participation a minima à un spectacle est obligatoire puis lorsqu'ils sont plus avancés dans leur parcours ils sont encouragés à y participer dans le cadre de la gestion de leur temps libre

1

VISITE GUIDÉE

Ce temps de visite assuré par la chargée d'action culturelle du TAP, référente également du social et du handicap, permet aux usagers de lever d'éventuelles appréhensions d'un lieu inconnu, de susciter la curiosité et la motivation pour participer aux représentations. Au cours de ces visites ils découvrent deux salles de spectacles, les coulisses, certaines parties techniques...

TAP

THÉÂTRE
AUDITORIUM
POITIERS
SCÈNE
NATIONALE

L'objectif serait de développer ce type de partenariat sur la ville de Châtellerauld également.





FOCUS SUR LA MOBILITÉ



L'atelier mobilité dispensé à Poitiers et à Châtelleraut vise à répondre aux besoins d'autonomie dans les déplacements des usagers, à un besoin de prévention routière. Indispensable à l'insertion sociale et professionnelle la mobilité est travaillée de manière transversale au sein du Pôle, mais cet atelier vise à renforcer plus particulièrement les compétences des usagers en la matière.

CYCLOMOTEUR SUR PLATEAU

10

SÉANCES

Les séances sur plateau sont l'occasion pour les usagers n'ayant pas le permis AM

de pratiquer en vue de son obtention et à ceux le possédant déjà de se perfectionner, de gagner en assurance. Les exercices proposés parmi lesquels le slalom, parcours lents, huit, évitement, freinage d'urgence, permettent aux usagers d'aiguiser leur maîtrise du cyclomoteur dans un environnement sécurisé.

PRATIQUE DU CYCLOMOTEUR EN CIRCULATION

9

SÉANCES

Les séances en circulation s'adressent aux usagers détenteurs du permis AM et maîtrisant suffisamment les bases de la conduite d'un cyclomoteur pour s'exercer sur route ouverte. La liaison radio permet de les conseiller en temps réel. Ces séances peuvent également être l'occasion de repérer des lieux utiles aux usagers (ex : un lieu de stage, une administration...)

CODE DE LA ROUTE

28

SÉANCES

Les séances de code se déroulent selon deux modalités principales.

Environ 3/4 des séances ont pour support pédagogique les « tests » du site "PassRousseau". Tour à tour, chaque usager répond à une question, s'en suit un échange dans lequel tous sont invités à exprimer leur avis et à le justifier. Nous concluons chaque échange en mettant l'accent sur les points à retenir.

Le reste des séances est constitué de codes blancs reproduisant les conditions de l'examen ; de séances en circulation lors desquelles je conduis un véhicule tandis que les usagers sont invités à expliciter à haute voix la signalisation et les situations rencontrées.



3

USAGERS SE
SONT INSCRITS
AU PERMIS B

2

USAGERS ONT
OBTENU LE
PERMIS AM

4

ESSAIS SUR
SIMULATEUR AU

4

ORIENTATIONS
POUR UN
DIAGNOSTIC AU

PÔLE MOBILITÉ
GRAND CHÂTELLERAUT
SISA-ADSEA 86





FOCUS SUR L'ATELIER SPORT

64

SÉANCES



L'atelier sport est encadré par 2 professionnelles à Poitiers et une professionnelle à Châtelleraut.

Il permet de faire une sensibilisation sur les bienfaits du sport et sur les valeurs morales inhérentes aux disciplines pratiquées. La pratique sportive permet aux usagers d'entrer en relation avec l'Autre, mais également de développer les habiletés motrices. Chaque séance est aussi l'occasion d'aborder des notions d'anatomie pour les amener à une meilleure compréhension des ressentis physiques, d'en comprendre l'origine ce qui leur permet par exemple de mieux se faire comprendre lors de rendez-vous médicaux.

12

USAGERS
EN MOYENNE
POITIERS

5

USAGERS
EN MOYENNE
CHÂTELLERAUT

LES SUPPORTS DE L'ANNÉE

- FUTSAL
- PISCINE - DECOUVERTE DE L'EAU
- RANDONNÉE - MARCHÉ À PIED
- COURSE À PIED
- TCHOUKBALL
- BADMINTON
- ORIENTATION
- BASKET

LES SITES GÉOGRAPHIQUES DE POITIERS EN 2023



1

PISCINE DE LA PÉPINIÈRE



2

PARC DES SABLONS



3

STADE RÉBEILLEAU



4

GYMNASE ST NICOLAS



5

PARC DE LA GIBAUDERIE



1er Août 2024

MATCH DE VOLLEY AUX JEUX OLYMPIQUES 2024 -
7 USAGERS ET 2 PROFESSIONNELS





FOCUS SUR UN PROJET

SPORT ET SANTÉ



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

En Février 2024, la CPAM de la Vienne lance un appel à projet à finalité d'intérêt général intitulé "Contribuer à une meilleure santé par le sport". 2024 étant une année marquée par les jeux olympiques et paralympiques, le Pôle CART de l'ADSEA 86 souhaitait développer des actions à destination de ses usagers autour de la thématique du sport c'est ainsi qu'il a décidé de répondre à cet appel à projet.

Une subvention est accordée par la CPAM.

5

SÉANCES

**NATATIONS
+ DÉCOUVERTE DES
INFRASTRUCTURES DE
GRAND POITIERS**

3

SÉANCES

**INITIATIONS VOILE
AU LAC DE SAINT CYR**

3

JOURS

**SÉJOUR VOILE AUX
GLÉNANS**

VIDÉO COMPLÈTE DU PROJET



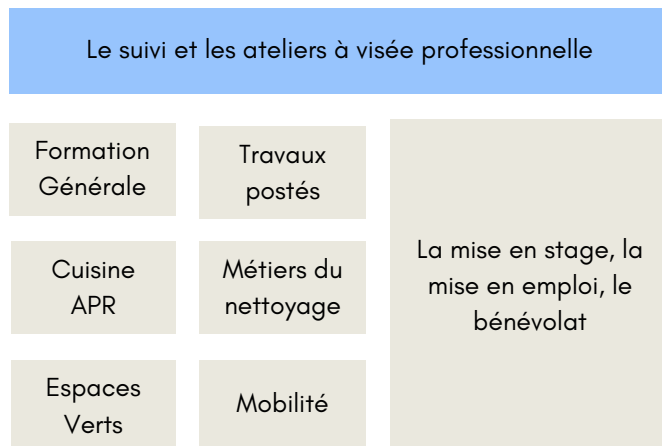
GERFI+ 

**FORMATION DE 2 PROFESSIONNELLES :
LA RÉSILIENCE PAR LE SPORT**



Le suivi et les ateliers à visée professionnelle

Il s'agit, durant ces 3 années maximum, de donner les outils nécessaires pour aller vers le milieu ordinaire de travail. Les 3 premiers mois correspondent à la période d'évaluation des besoins : l'utilisateur a un emploi temps type pour tous les nouveaux qui permet une évaluation globale des besoins. Toujours dans l'idée que le CART ne constitue qu'une marche intermédiaire vers le milieu ordinaire, le fonctionnement des ateliers se veut proche du milieu du travail avec des règles assimilables :



- Respect des horaires d'arrivée et de départ des ateliers
- Tenue adaptée
- Certificat médical en cas d'absence
- Atelier sur une journée pleine pour être proche d'une journée type de travail
- Possibilité de demander des jours de convenances personnelles
- Rendez-vous médicaux et de suivi social pris en dehors des temps d'ateliers (sauf cas particuliers)
- Posture éducative des professionnels des ateliers différente de celle des professionnels de l'hébergement notamment pour que les usagers intègrent ce qui peut ou non être abordé avec des collègues, des supérieurs hiérarchiques...



LA MISE EN STAGE

Le CART propose un accompagnement vers une palette de stages de différents niveaux, avec différents objectifs allant de la simple socialisation jusqu'à une véritable qualification professionnelle :

-
- **Le stage de contact** : entre 0 et 6 mois, il est travaillé avec l'utilisateur après avoir fait l'inventaire des expériences de travail passées. L'objectif est d'évaluer si l'utilisateur dispose des pré-requis nécessaires à la confrontation au monde du travail. (gérer ses déplacements, ses horaires, comprendre des consignes, adapter son comportement etc...)
 - **Le stage d'orientation** : Suite au travail d'orientation réalisé dans les ateliers, l'objectif est de vérifier si le choix de l'utilisateur est cohérent avec ses possibilités. L'aide est encore nécessaire dans la réalisation des tâches. L'apprentissage se poursuit.
 - **Le stage de professionnalisation** : L'utilisateur ayant trouvé une voie qui lui convient, nous l'accompagnons sur des expériences de travail, plus longues et plus soutenues en qualification. L'objectif est la vérification des apprentissages, la tenue du poste dans sa globalité, l'autonomie est plus importante.
 - **Le stage d'insertion professionnelle** : il valide les compétences et l'autonomie de l'utilisateur à tenir un poste de travail. L'encadrement est de type professionnel. (Stage pouvant précéder une embauche).
 - **Le stage de socialisation** : l'objectif est de permettre au stagiaire de sortir de l'institution, d'être en relation avec des personnes qui vont l'aider à appréhender des tâches simples dans le but d'une revalorisation de lui-même. Les lieux de stage sont sélectionnés pour leur caractère protégé et chaleureux (collectivités, associations). Il n'y a pas d'enjeux professionnels.



44

Usagers ont réalisé
des stages

840

JOURS DE
STAGES EN
MILIEU
ORDINAIRE

13

Usagers ont réalisé des
stages en milieu protégé

La mise en stage est un outil essentiel de l'accompagnement au CART. Il contribue à une véritable évaluation de l'usager en milieu ordinaire. L'alternance ateliers internes au CART/mise en stage permet cette (re)dynamisation. Malgré une mise en stage importante il s'agit là d'un axe d'amélioration important pour les années à venir, en effet le travail partenariale pour développer, entretenir de bonnes relations avec les terrains de stage mérite d'être approfondi. Il convient également de développer davantage les lieux de stages dit de socialisation (décrit en page précédente), de diversifier les secteurs en se tournant notamment davantage vers le secteur de l'industrie qui pourraient ouvrir des portes au public du CART.

22

Usagers ont réalisé
des formations dont

11

formations
qualifiantes

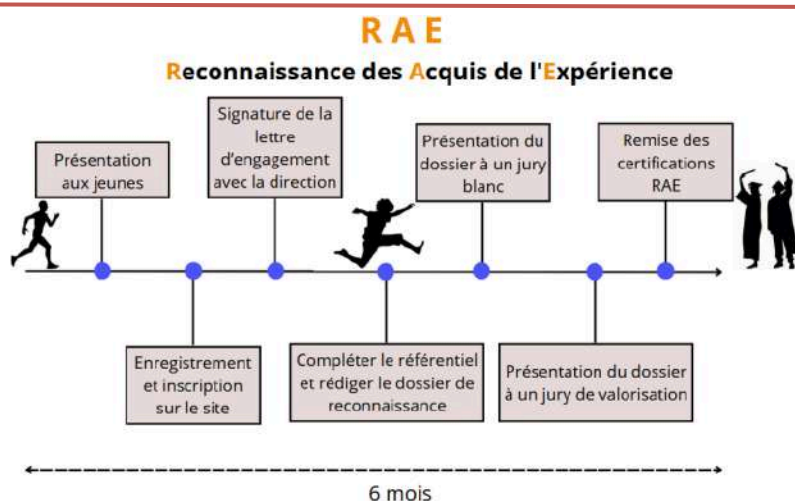
Le nombre de personnes en formation est en augmentation par rapport aux années précédentes. Les domaines sont assez variés :

- Nettoyage
- Restauration
- Vente
- Bâtiment
- Magasinage



5

Reconnaissance des Acquis et
de l'Expérience



UNE SEMAINE D'ATELIERS HORS LES MURS

Du 15 au 19 juillet 2024 une semaine à thème a été organisée pour découvrir différentes structures et métiers. Les visites se sont déroulées en milieu ordinaire (Leclerc Drive à Châtellerault, Tec System à Naintré), sur des chantiers d'insertion (EBE Ressort - les champs clairvalois) et dans un ESAT à Chinon.





FOCUS SUR L'ATELIER ESPACES VERTS

Le potager



Semaine de réduction des déchets

La semaine de réduction des déchets s'est renouvelée en 2024 puisqu'il s'agit d'un sujet de sensibilisation essentiel dans notre société actuelle. Elle a eu lieu sur le mois de novembre autour des actions suivantes :

**VIDÉOS - DÉBAT
EN INTERNE**

**ESCAPE GAME
ALIMENTATION**

**ATELIER "CLÉS DU
COMPOSTAGE"**

**VISITE DE
CHANTIER
AUDACIA**

**VISITE DE
CENTRE DE TRI
DES DÉCHETS**

**ATELIER CUISINE
DES RESTES**

**ACTION
NETTOYONS LA
NATURE**

Les activités réalisées

- Achat des fournitures pour l'atelier
- Broyage
- Taille
- Débroussaillage
- Désherbage de massifs
- Ramassage de feuille
- Tonte d'herbe
- Création du potager
- Cueillette de légumes
- Evacuation en déchetterie
- Inventaire du matériel
- Entretien du matériel
- Nettoyage des EPI
- Passage de karcher
- Pose de pavés sur lit de sable
- Réalisation de devis et relevés de prix
- Réalisation de semis
- Vidage de l'alvéole du compost
- Mise de BRF dans les massifs





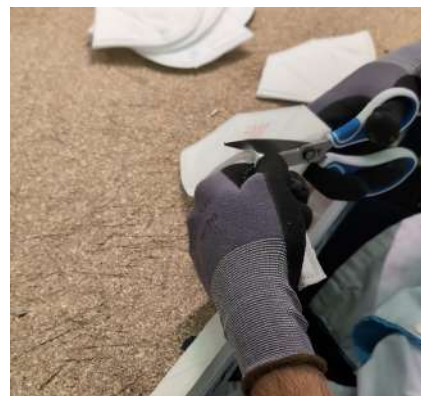
FOCUS SUR L'ATELIER TRAVAIL POSTÉ À CHÂTELLERAULT

L'atelier travail posté à Châtellerault s'est remis en place en mai 2024 après quelques années d'interruption. Il est le fruit d'un travail partenarial avec l'entreprise d'insertion châtelleraudaïse Essaimons. Les valeurs d'insertion, de développement durable portées par cette entreprise sont en totale adéquation avec les missions du CART.

LE DÉLISSAGE DES MASQUES CHIRURGICAUX

Dans un premier temps, le CART s'est vu confié par Essaimons des boîtes de masques chirurgicaux à recycler. La mission consiste à déliasser ces masques, autrement dit à séparer les différentes parties en vue d'un recyclage par l'entreprise.

Minutie, dextérité, patience et rigueur sont requises pour cette tâche.



LE DÉMANTÈLEMENT DE CARTABLES

Dans un second, et assez rapidement la seule activité de déliassage de masques n'a pas suffi et n'a pas répondu à tous les besoins des usagers en ateliers. Il fallait apporter un peu de complexité, de diversité au sein de cet atelier. C'est ainsi qu'Essaimons a confié une partie de l'activité de démantèlement de cartables, beaucoup plus techniques que ce soit dans le découpage ou le tri des différents matériaux (toujours avec un objectif de recyclage)



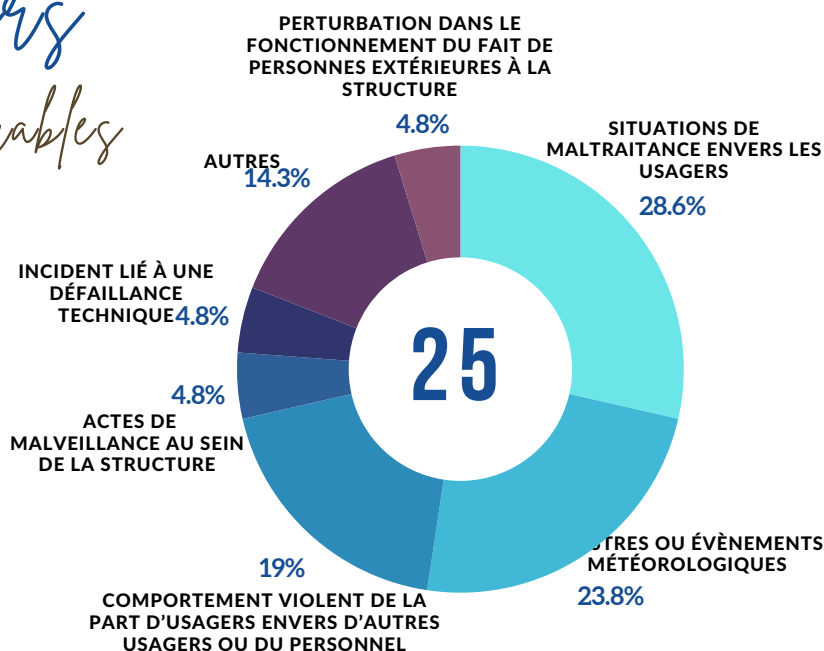
Pour la mise en place de cet atelier une professionnelle a été formée par Essaimons. Par ailleurs, des stages peuvent être mis en place pour les usagers dans cette entreprise d'insertion. Les missions de sous-traitance confiées correspondent complètement aux objectifs pédagogiques du CART à savoir une logique d'apprentissage, de production pour le compte d'une entreprise du milieu ordinaire sans pour autant avoir la contrainte de productivité qui pourrait ne correspond pas aux objectifs des ateliers du CART. La mise en situation concrète vise à l'acquisition de savoirs faire, de savoirs êtres, de valorisation et promotion de l'estime de soi pour ensuite être en mesure d'aller vers l'extérieur.

Les droits des usagers

Les événements indésirables

Au cours de l'année 2024, 25 événements indésirables ont été signalés au niveau du Pôle CART.

Le délai moyen de transmission des EI au siège est de 2.52 jours, puis du siège aux autorités de 0.36 jours soit une moyenne globale de 2.7 jours.



Les plaintes et réclamations

Un dispositif de réclamations existe, la procédure est associative. Une adresse mail existe pour tous les Pôles mais elle est peu investie au sein du Pôle CART.

Aucune plainte ou réclamation n'a été envoyée en 2025.

En revanche, les usagers se saisissent de l'instance du CVS pour faire remonter d'éventuels besoins ou remarques.



20 juin 2024

VISITE QUALITÉ DU SERVICE
D'HÉBERGEMENT DE
CHÂTELLERAULT

Les commissions de secours exceptionnels

5
COMMISSIONS



2039 €
ACCORDÉS

- 10 demandes concernant de la vêtue
- 3 demandes concernant des EPI de travail
- 3 demandes concernant des formations
- 2 demandes liés à des emménagements
- 1 demande concernant un licence de sport
- 1 demande liée à un véhicule
- 2 demandes concernant des outils numériques
- 1 demande liée à des soins médicaux

23
DEMANDES

6
DEMANDES REFUSÉES

17
DEMANDES ACCEPTÉES OU
PARTIELLEMENT ACCEPTÉES

Le Conseil de la Vie Sociale

3
Réunions plénières

Présence d'un représentant du CDCA
Conseil Départemental
de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Questions des usagers autour de la wifi, de l'organisation des accompagnements, de l'évolution du Pôle CART...

Présentation des outils :

- Livret d'Accueil
- Règlement de Fonctionnement
- Plaquette Aide Social
- Commission Secours Exceptionnels

Avis concernant les fêtes du CART

Informations sur la vie du Pôle notamment les déménagements



L'année 2024 est synonyme de stabilisation pour le Pôle CART après de multiples changements qui se sont opérés les dernières années. Cette stabilisation a été plus significative pour le site de Poitiers qui a pris ses marques dans le quartier de Beaulieu, quant à Châtelleraut un nouveau projet se dessine consacré au déménagement des ateliers. L'occasion d'entamer un travail de fond sur l'organisation et les contenu des ateliers, leur complémentarité en vue d'une insertion professionnelle.

D'un point de vue RH, on note une forte baisse du taux d'absentéisme sur l'année 2024. La fusion annoncée fin 2023 de l'équipe hébergement et animation de Châtelleraut a bien eu lieu dès janvier 2024. Cette nouvelle équipe, renouvelée dans sa forme et dans sa composition après un turnover important en 2022 et 2023, avance progressivement dans sa construction et la consolidation de ses pratiques.

Dans les projets annoncés fin de 2023, sont toujours d'actualité fin 2024 la construction d'un nouvel outil de facturation en lien avec le siège de l'ADSEA 86, la signature du CPOM avec le Conseil départemental et l'ARS.

Le projet retenu par la CPAM de la Vienne a fortement contribué au développement des activités autour du sport durant l'année 2024, nous espérons que d'autres projets verront le jour au 2025 autour de la thématique de la culture. Aussi, en 2025 il sera question de consolider et développer le partenariat pour une meilleure insertion vers le milieu ordinaire.

Pour terminer, l'année 2025 sera également celle de la préparation à l'évaluation HAS qui se déroulera premier semestre 2026. L'occasion de passer en revue la démarche qualité de l'établissement, à travers l'exercice de l'auto-évaluation, piloté par la direction et la responsable qualité sécurité développement du siège de l'ADSEA 86.

